



**Promotion santé Valais**  
**Gesundheitsförderung Wallis**

## Ne pratique-t-on pas automatiquement un test de dépistage lors d'un bilan médical ?

Non, pour un test de dépistage du VIH, vous devez nécessairement donner votre consentement. Par conséquent, personne ne peut vous obliger à en faire un ou le faire sur vous sans votre consentement.